

S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY

Liste des délibérations Séance du Mardi 13 Janvier 2026

Date de la convocation 7 Janvier 2026 Date d'affichage 19/01/2025	L'an deux mil vingt-six le treize Janvier à 18 heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA CHAPELLE AUX POTS sous la présidence de Madame GRUET Paulette, Présidente.
Nombres de membres En exercice : 4 Présents : 4	- Présents : Mme GRUET Paulette, Présidente, Mme Anne DESPREZ, M. LANGLOIS Frédéric, M. MARQUIS Alexandre - Excusé(s) : M. MAGNOUX Alain (suppléante Mme Anne DESPREZ) Le quorum étant atteint A été nommé(e) secrétaire Mme Anne DESPREZ

ORDRE DU JOUR

- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D20 du 21 octobre 2025 relative à la modification du RIFSEEP en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D21 du 21 octobre 2025 relative au personnel syndical en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D22 du 21 octobre 2025 relative à la création de la régie syndicale "animation" en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D23 du 21 octobre 2025 relative à la périodicité de versement de la participation financière des communes en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D24 du 21 octobre 2025 relative à la mise en place du prélèvement automatique pour les factures de cantine et d'ACM émises par la collectivité en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D25 du 21 octobre 2025 relative à la subvention école pour les sorties au Théâtre du Beauvaisis en raison de non-respect du quorum
- Délibération de retrait de la délibération n° 2025_D26 du 21 octobre 2025 relative à la subvention école : initiation aux arts du cirque en raison de non-respect du quorum
- Modification RIFSEEP
- Personnel syndical
- Création de régie
- Périodicité de versement de la participation financière des communes
- Mise en place du prélèvement pour les usagers
- Subvention école

- Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D20 du 21/10/2025 relative à la modification du RIFSEEP en raison du non-respect du quorum (réf : 2026_D01)

A l'unanimité

- Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D21 du 21/10/2025 relative au personnel syndical en raison de non-respect du quorum (réf : 2026_D02)

A l'unanimité

- Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D22 du 21/10/2025 relative à la création de la régie syndicale "animation" en raison de non-respect du

S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY

quorum (réf : 2026_D03)

A l'unanimité

- **Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D23 du 21/10/2025 relative à la périodicité de versement de la participation financière des communes en raison de non-respect du quorum** (réf : 2026_D04)

A l'unanimité

- **Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D24 du 21/10/2025 relative à la mise en place du prélèvement automatique pour les factures de cantine et d'ACM en raison de non-respect du quorum** (réf : 2026_D05)

A l'unanimité

- **Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D25 du 21/10/2025 relative à la subvention école pour les sorties au Théâtre du Beauvaisis en raison de non-respect du quorum** (réf : 2026_D06)

A l'unanimité

- **Objet : Délibération de retrait de la délibération n° 2025 D26 du 21/10/2025 relative à la subvention école : initiation aux arts du cirque en raison de non-respect du quorum** (réf : 2026_D07)

A l'unanimité

- **Objet : Modification RIFSEEP** (réf : 2026_D08)

Modification des conditions de maintien du RIFSEEP en cas de congés de maladie ordinaire, de longue maladie, de grave maladie, de longue durée, d'absence irrégulière, d'exclusion temporaire disciplinaire, de suspension et dans le cadre de l'exercice du droit de grève afin de respecter la réglementation en vigueur.

A l'unanimité

- **Objet : Personnel syndical** (réf : 2026_D09)

Création d'un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'entretien et ponctuellement d'encadrement de cantine suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 12h40 (12,67/35ème), à compter du 26 janvier 2026

A l'unanimité

- **Objet : Création de la régie syndicale "animation"** (réf : 2026_D10)

A la majorité (pour : 2 contre : 1 abstentions : 1)

- **Objet : Périodicité de versement de la participation financière des communes** (réf : 2026_D11)

S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY

Mise en place d'une périodicité de versement de la participation financière des communes membres du SIRS ayant un double intérêt :

- permettre d'assurer la trésorerie de début d'année du SIRS,
- lisser sur l'année les dépenses pour les communes adhérentes.

A l'unanimité

- **Objet : Mise en place du prélèvement automatique pour les factures de cantine et d'ACM émises par la collectivité** (réf : 2026_D12)

Mise en place d'un nouveau moyen de paiement proposé pour les usagers dont les enfants fréquentent les services péri et extra-scolaires ainsi que la cantine : le prélèvement automatique.

A l'unanimité

- **Objet : Subvention école : Sorties au Théâtre du Beauvaisis** (réf : 2026_D13)

Attribution d'une subvention à la caisse des écoles afin de participer aux sorties au Théâtre du Beauvaisis.

A l'unanimité

- **Objet : Subvention école : initiation aux arts du cirque** (réf : 2026_D14)

Attribution d'une subvention à la caisse des écoles afin de participer à une initiation aux arts du cirque.

A l'unanimité

Pour copie conforme, en mairie, le 16 Janvier 2026
La Présidente, Paulette GRUET.

